



Probleme de défaut sur un meuble

Par **anthony51**, le **26/10/2017** à **10:59**

Bonjour,
Nous avons acheté un canapé il y à 2 mois et livré le week end dernier.
Nous avons constaté une différence de confort au niveau d'un coussin d'assise mais le défaut n'est pas visible.
Nous avons que la densité de mousse n'est identique sur les 2 coussin.
Peut-on faire intervenir la garantie de 2 ans ou la garantie légale de conformité.
Je vous remercie

Par **morobar**, le **26/10/2017** à **15:39**

Bonjour,
Certainement, mais déjà il faut identifier l'origine de cette différence et contacter le vendeur pour connaître sa position.
C'est la garantie de conformité qui va venir à votre secours.

Par **anthony51**, le **26/10/2017** à **18:23**

Bonsoir,
Merci pour votre réponse.
Le magasin doit envoyer un technicien afin de constater le défaut..